

Voirie : sécurité et liaisons douces à Saint-Vincent de Tyrosse



Sécurité et liaisons douces sont au cœur des aménagements réalisés avenue de la Gare et voie Romaine pour faciliter les déplacements de tous.

Suite à la création d'un ensemble immobilier au service de la mixité sociale (Résidence Le Twickenham), l'avenue de la Gare a fait peau neuve :

- élargissement des trottoirs pour **une meilleure sécurité et une meilleure accessibilité** ;
- **création d'une voie verte qui permettra de relier la gare de Saint-Vincent de Tyrosse au littoral**, en passant par Seignosse et Soorts-Hossegor ;
- agencement optimisé des **places de stationnement** ;
- mise aux normes de l'assainissement par la Ville, en séparant les eaux pluviales des eaux usées, **réduisant ainsi les coûts de traitement**.

La voie Romaine est fréquentée par de nombreux lycéens et élèves du centre de formations musicales, Pôle Sud. Sécuriser la route et ses abords est donc une priorité, concrétisée par les aménagements suivants :

- création d'un **itinéraire de déplacements doux** ;
- **sécurisation de la circulation** par un aménagement et une signalisation adaptée.

La voie Romaine et l'avenue de la Gare sont maintenant **accessibles aux personnes à mobilité réduite** (PMR). L'éclairage a également été rénové permettant ainsi **une meilleure performance énergétique**. **La Ville a par ailleurs planté de nombreux arbres et arbustes** pour un environnement paysager agréable.

Ces réalisations ont fait l'objet d'une coordination entre les différents intervenants :

- le **SIBVA** pour la modernisation ou les adaptations des réseaux Eaux Usées et Adduction d'Eau Potable notamment pour l'avenue de la Gare ;
- le **SYDEC** pour la modernisation de l'éclairage public et les effacements de réseaux aériens ;
- le **SITCOM** pour la création de containers semi-enterrés dans l'avenue de la Gare.

947 000 € TTC

investis dans les aménagements de la voirie (trottoirs, cheminements, voies vertes, stationnements, aménagements de sécurité).

Ce montant se répartit entre MACS et la commune :

- **MACS** : 535 000 € ;
- **SAINT-VINCENT DE TYROSSE** : 412 000 €.

Au-delà de cette somme :

- le **SIBVA** a modernisé le réseau d'assainissement pour 163 000 € ;
- le **SYDEC** a financé l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux pour 222 000 € ;
- les **cessionnaires** ont financé les travaux de leurs réseaux afin de mettre les plaques de regard au niveau de la chaussée et des trottoirs.

Retrouvez les communiqués de presse MACS dans l'espace PRESSE du site.
Page d'accueil > En un clic > Communiqués de presse



CONTACT PRESSE

Marion Parailous 06 37 32 94 47